



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

Délibération N°2016/124
Date de convocation : 11 OCTOBRE
Nombre de conseillers en exercice : 77



L'an deux mille seize, le 17 octobre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle Polyvalente de LIGNY-EN-CAMBRESIS, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (58 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Nathalie GAVE	Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT
Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Gérard FILLION (S)	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK
Alain GOETGHELUCK	Gérard TAINNE	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Joëlle MANESSE	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Pascal LEVEQUE
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Stéphane JUMEAUX
Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE		

Membre(s) Excusé(s) (1) : Jean-Pierre RICHEZ

Membre(s) Absent(s) (6) :

Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Marie-Lise MARLIOT, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Henri QUONIOU.

Membre(s) ayant donné procuration (9) :

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Bernard POULAIN à Didier BONIFACE, Brigitte PRUVOY à Martine THUILLEZ, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Isabelle PIERARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ.

Véronique NICAISE est élue secrétaire de séance

N°2016/124 - HABITAT - PLH : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PROJET DE CRÉATION D'UNE MAISON RELAIS À LE CATEAU-CAMBRÉSIS

La deuxième orientation du PLH consiste à promouvoir sur notre territoire des solutions de logement et d'hébergement concrètes pour les personnes en difficultés.

C'est dans ce cadre qu'a été inscrit, dans les actions du PLH, le soutien à un projet porté par l'association Havre : la création d'une Maison Relais.

Une Maison Relais est une solution d'hébergement pérenne et autonome de personnes seules se trouvant en difficultés et dont l'isolement social et affectif ne permet pas le logement autonome.

Plus qu'un hébergement, il s'agit d'un lieu de partage permettant de tisser des liens afin de retrouver ses repères et d'accéder par la suite à un logement autonome.

Cette structure est ouverte aux personnes âgées de plus de 40 ans et relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées. Elle est ouverte depuis février 2016. Elle accueille à ce jour 9 locataires et dispose au total de 24 logements.

La SA HLM Habitat du Nord, située au 10, rue du Vaisseau Le Ventôse à Villeneuve d'Ascq a été maître d'ouvrage de l'opération. La communauté de communes intervient à hauteur de 63 782 euros sur un budget total de 1 800 475 euros.

Monsieur le Vice-Président sollicite l'assemblée sur cette participation financière.

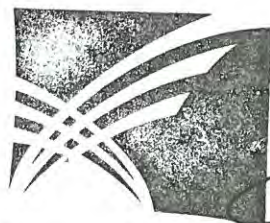
Monsieur Le Vice-Président demande d'autoriser le président à signer la convention avec la SA Habitat du Nord permettant l'attribution de cette aide.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 20 octobre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 20 octobre 2016
Le 20 octobre 2016

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis



Convention

Entre

La **communauté de communes du Caudrésis-Catésis**, située au 39 rue de Ligny à Caudry et représentée par son Président, Monsieur Guy Bricout,

D'une part,

Et la **SA HLM Habitat du Nord**, maître d'ouvrage de l'opération Maison Relais du Cateau-Cambrésis, dont le siège est situé au 10, rue du Vaisseau Le Ventôse BP 30287 59 665 Villeneuve d'Ascq, représentée par son président, Monsieur Jean-François Devilliers,

Préambule

Dans le cadre de sa politique Habitat et son Programme Local de l'Habitat 2016/2021, la communauté de communes du Caudrésis-Catésis soutient les projets permettant de développer les structures d'accueil à destination des publics fragiles, notamment envers les personnes en situation de fort isolement. C'est dans ce cadre qu'elle a donné son soutien à l'association Havre située à Le Cateau-Cambrésis dans le cadre du projet de création d'une Maison-Relais. Cette structure permet de loger et d'accompagner les personnes ayant des difficultés à vivre seules tout en les aidant à tisser des liens par le biais d'espaces de vie communs et d'animations collectives. Elle est ouverte aux personnes âgées de plus de 40 ans et relevant du PDALPD. Elle se compose de 24 logements.

Cela exposé, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La communauté de communes du Caudrésis-Catésis apporte sa contribution à l'opération de production de logements très sociaux répondant aux caractéristiques suivantes :

- Nombre de logements : 24
- Surface habitable totale : 582.44 m²
- Adresse : Le Cateau-Cambrésis
- Financement principal : PLAI / Pension de famille
- Nature de l'opération : Construction neuve
- Nature de la détention immobilière : immeuble entier

Budget et financement

Nature de la dépense	Montant	Origine de la dépense	Montant
Foncier	330 629 €	Fonds propres	0 €
Travaux	1 289 888 €	Prêt PLAI construction (40 ans)	1 037 973 €
Honoraires architecte	104 045 €	Prêt foncier sur 50 ans	378 720 €
Autres honoraires	35 633 €	Etat français ou agence d'Etat	180 000 €
Assurance Dommage d'ouvrage	10 461 €	Fondation Abbé Pierre	140 000 €
Conduite d'opération	29 819 €	CC du Caudrésis-Catésis	63 782 €
TOTAL	1 800 475 €	TOTAL	1 800 475 €

Article 2 – Participation financière de la communauté de communes

Par décision du conseil communautaire en date du, la communauté de communes du Caudrésis-Catésis consent une subvention de 63 782 euros à la SA HLM Habitat du Nord.

Article 3 – Modalités de versement de la subvention

La subvention sera versée après sollicitation écrite officielle de la société Habitat du Nord faisant référence à l'opération.

Article 4 – Obligations du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à utiliser la participation financière accordée par la communauté de communes conformément à l'objet pour laquelle elle a été présentée et acceptée. Il lui est également demandé de mentionner le soutien financier dans toute action de communication externe relative à l'opération.

Fait à Caudry, en deux exemplaires originaux, leseptembre 2016.

Communauté de communes
du Caudrésis-Catésis,

SA HLM Habitat du Nord,

Monsieur Guy BRICOUT,
Président

Monsieur Jean-François DEVILLERS,
Président